

Ne reléguons pas nos croyances dans un domaine de spéculation et de théorie; prenons-les au sérieux et que notre vie en soit l'expression continue.

Frédéric OZANAM.

LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

ABONNEMENT:

Un an: \$1.00
Six mois:60

Etats-Unis

Un an: \$1.50
Six mois: \$1.00

JOURNAL BI-MENSUEL.

NICOLET, vendredi, 14 Mai, 1937.

Camille DUGUAY, Fondateur.

Vivre et Laisser Vivre

PROFITONS DES BEAUX JOURS. — LA CIRCULATION ET SES REGLEMENTS. — RESPECT AUX BIENS ET A LA VIE D'AUTRUI.

Les beaux jours sont enfin revenus; les beaux jours, c'est-à-dire ceux que l'on appelle communément ainsi, parce que tous les aiment, parce qu'ils offrent libéralement, aux pauvres comme aux riches, les bienfaits d'une nature élémentaire, féconde en beautés.

Les beaux jours sont revenus. Adieu le surcroît de paletots, manteaux, couvre-chaussures, etc.

Enfin, chacun, en ouvrant sa porte, va pouvoir respirer à pleins poumons, l'air vivifiant du souffle printanier. Sous le charme des brisés froids et parfumés, chacun éprouvera le besoin des longues et salutaires promenades, où l'oeil se délacte de l'azur d'opale, de la verdure des prés, du bleu des montagnes, de l'éclat des clochers d'argent.

Heureux ceux qui savent jouir et se contenter des multiples merveilles que la nature prodigue, dispense en chaque coin de terre.

Quiconque veut se donner la peine de lire en ce grand livre ouvert, la petite patrie, découvre chaque jour, de nouveaux mystères, une manne sans cesse renouvelée pour nourrir les aspirations de l'âme, raviver les élans du cœur.

Oui, mille fois heureux les simples à qui suffit l'horizon de leur patrie intime.

La génération du vingtième siècle ne semble pas née pour les joies paisibles. Elle a plutôt soif de mouvement. La contemplation ne lui dit rien qui vaille. Elle préfère l'agitation, les courses dans la poussière et le bruit.

L'automobile, l'avion, les guerres, ne suscitent pas des idées de stabilité. Aussi n'est-il pas étonnant de constater l'ardeur fébrile qui s'empare des individus dès que les beaux jours du printemps nous arrivent. On est avide, on dirait-on pas, de dévorer de l'espace. Les automobiles, en tous sens, sillonnent les artères des villes, peuplent les routes nationales, pénètrent dans tous les villages, s'introduisent dans tous les chemins.

Il n'est pas dans le cadre de cet article de mentionner les immenses avantages attachés à ce moyen de locomotion, l'automobile.

Qu'il nous soit simplement permis de signaler les dangers de la route et de mettre nos lecteurs en garde.

Chaque année, nous avons à déplorer une foule d'accidents qui auraient pu être évités avec de l'attention, un peu de prudence et de bonne volonté.

Il y a certains règlements à observer, tant pour les piétons que pour les conducteurs de voitures à traction animale, bicyclettes ou autos. Pourquoi ne pas se soumettre de bonne grâce à ces ordonnances?

Pourquoi, par exemple, ne pas tenir la droite du chemin, ne jamais dépasser un autre véhicule quand on aperçoit une voiture venant en sens inverse?

Pourquoi passer outre, sans ralentir, aux traverses à niveau ou autres indications d'arrêt?

Pourquoi filer à cinquante, soixante milles dans les villes et villages, alors qu'on demande de modérer à trente milles.

Un enfant est si vite sorti d'une cour, des piétons sont eux-mêmes parfois si insouciant et un accident est si vite arrivé. Et quelles conséquences tragiques et désastreuses parfois peut amener une légère imprudence.

De leur côté, les parents feront bien de surveiller les petits, et les prévenir contre le danger qui les menace dans la rue.

Il serait aussi à propos de rappeler aux automobilistes que le fait de conduire un Ford, un Nash ou un Chevrolet ne dispense aucunement d'avoir des égards pour les piétons, surtout les jours de pluie. Il n'est certes pas courtois d'éclabousser les passant en distribuant des avalanches de boue occasionnée par des mouvements brusques du volant ou par un accès de vitesse.

Pour résumer notre pensée, sachons jouir de tous les précieux avantages que nous offrira la belle saison: les uns, en goûtant les plaisirs reposants de la contemplation des beautés sereines de nos "chez-nous", les autres en regardant se dérouler des paysages nouveaux par la magie des moteurs.

Mais, n'oublions pas que nous vivons en société, que nous avons l'impérieux devoir de respecter la vie de nos semblables, de ne pas attenter étourdiment à leur santé, à leur bien-être, à leur bonheur.

Madame Camille DUGUAY.

Aspirations

D'un oeil instigateur embrassant l'existence
L'âme voudrait jouir. Son zèle continu
Excite encore en elle une plus vive instance
A sonder l'inconnu!

L'esprit pendant longtemps scrute avec patience,
Remontant lentement l'échelle du progrès,
Pour goûter le bonheur que donne la science:
Car l'âme a soif du vrai!

Et soit qu'un Raphaël fasse vivre une toile
Ou bien qu'un Michel-Ange ornemente un tombeau,
L'esprit veut y goûter le sublime sous voile,
Car l'âme a soif du beau!

L'homme aime à regarder la voûte immense et pure
Où l'étoile par Dieu fut placée à son rang,
Il aime à contempler la vivante nature;
Son âme a soif du grand!

Il donne à sa pensée une forme choisie,
Il l'entoure parfois d'un charme musical,
Tantôt il la traduit en douce poésie;
L'âme a soif d'idéal!

Mais, ce n'est pas assez, et devant le mystère,
De la Foi se faisant un appui de granit,
Il veut gravir du Ciel la voie âpre et austère;
L'âme a soif d'infini!

PAUL D'ORILLA.

LES PATRIOTES DE 1837

COMMENT LES JUGER?

Le centenaire des troubles de 1837 remet en question la légitimité du soulèvement des Patriotes. Les uns se prononcent carrément et approuvent la violence; les autres, tout en étant sympathiques aux hommes, blâment les faits.

La question est délicate et demande qu'on y regarde à deux fois avant de juger. A ceux qui voudraient se renseigner, nous conseillons les **Cours d'Histoire du Canada** de Thomas Chapais et l'étude que l'abbé Groulx consacre aux Patriotes dans son dernier volume "Notre maître le passé".

Pour ceux qui n'ont pas le temps d'aller aux sources, nous rappellerons l'essentiel de ces graves événements.

LES GRIEFS

Au mois d'avril 1837, la crise politique était à son maximum de tension. La nouvelle venait d'arriver au pays que le gouvernement de Londres se dressait devant les Canadiens pour appuyer les "vieillards malaisants" et les bureaucraties anglaises qui pillaient le patrimoine national. Lord Russell avait fait crouler l'espoir que les parlementaires canadiens mettaient dans les "92 Résolutions".

Depuis plusieurs années, tous les efforts des Canadiens avaient porté sur la reconnaissance du gouvernement responsable au peuple et voilà que Londres maintenait de force le gouvernement arbitraire d'une poignée de fonctionnaires étrangers. La responsabilité des ministres, l'obligation de rendre compte au peuple de l'utilisation des taxes sont pour nous chose toute naturelle aujourd'hui. Elle semblerait sinon aussi naturelle, du moins aussi juste à nos pères; mais on leur refusait obstinément ce droit de contrôle. La dilapidation des deniers publics par des étrangers haineux et arrogants devait nécessairement aboutir à un conflit de race et Lord Durham le faisait remarquer dans son rapport.

Il y avait de plus un grave problème. La population canadienne, de 65,000 qu'elle était à la conquête, était passée à 500,000 âmes. Or le domaine colonisable était contrôlé par Londres et il était presque impossible pour la race française de le faire élargir. Pendant que les fonctionnaires anglais se faisaient doter de véritables seigneuries, pendant que la British American Land Company se procurait 850,000 acres de terre dans les Cantons de l'Est, le colon français devait engager des tractations qui duraient plus d'un an pour obtenir parfois un lot impraticable dans des endroits inabordable faute de chemins.

Sur son propre domaine, le colon canadien-français se voyait à la merci d'une poignée d'exploiteurs étrangers. "Dans la question de 37", écrit l'abbé Groulx, il y a donc plus que le vote du budget, la querelle des subsides, la lutte autour du Conseil législatif."

Aux griefs politiques et économiques s'ajoutait le malaise social. Les hautes carrières étaient pratiquement fermées aux Canadiens. Après 50 ans de régime parlementaire, dans un pays où les Canadiens étaient six fois plus nombreux que les Anglais, on comptait 3 juges canadiens sur 11, en 1834, avec un salaire de 8,000 louis comparativement à 28,000 attribués aux juges anglais. La même injustice régnait dans tous les autres emplois et Lord Durham l'a reconnu dans son rapport: "...par simple hostilité à l'égard de l'Assemblée, l'on avait élevé à des postes d'honneur et de confiance des individus de la plus parfaite incompétence."

Enfin la culture française et la religion elle-même étaient menacés. Contre les écoles protestantes de l'Institution Royale, nos pères avaient dressé l'école libre. Mais, en 1836, sept membres anglo-protestants du Conseil législatif bloquèrent la loi scolaire renouvelable cette année-là.

Le péril était donc grand pour notre nationalité, d'autant plus grand que la plupart de nos parlementaires ne voyaient plus aucun moyen d'en sortir légalement. Les bureaucrates avaient la poigne solide et se sentaient appuyés par Londres.

LA REBELLION

Les représentants du peuple canadien sentaient la partie perdue; mais ils ne songeaient pas à prendre les armes, et cela pour deux raisons: ils n'en avaient pas le droit et l'écrasement était certain.

Les bureaucrates cependant continuaient leurs provocations. Des articles abominables étaient publiés par la *Montreal Gazette* et le *Herald* contre les Canadiens. Durham avoua que l'oligarchie anglaise méditait même de prendre l'offensive. De fait, on organisait des bataillons d'Irlandais et l'on demandait des troupes régulières à Londres. Colborne reçut 10,000 hommes qu'il distribua dans le district de Montréal et de Sorel.

Exaspérés, les chefs politiques, Papineau en tête, organisèrent des assemblées où ils se livrèrent à des excès de paroles et à des menaces si virulentes que le peuple y vit un appel aux armes. Et ce fut la révolte armée. Le 23 novembre à Saint-Denis, le 25 à Saint-Charles, le 14 décembre à Saint-Eustache, de braves Canadiens-français tombaient sous les balles anglaises.

QUESTION DE DROIT

Les patriotes de 1837 avaient-ils le droit de prendre les armes contre l'Angleterre? Il serait difficile de dire oui. Mgr Lartigue, dans son mandement du 24 octobre, rappelait l'enseignement de l'Eglise sur la soumission au gouvernement légitime ou établi. Pour que la révolte soit permise, il faut que les insurgés aient un droit absolu et la probabilité du succès. Or en 1837, malgré ses criants abus, le gouvernement était le gouvernement légitime et la rébellion était vouée à un échec certain.

Il faut donc conclure que les troubles de 37 ne sont pas justifiables en principe. C'est l'opinion de Groulx: "Cette prise d'armes dans les conditions où elle se fit, sans chefs, sans finances, sans munitions, sans cadres vraiment militaires, c'était une folie, une folie explicable si vous voulez, mais réprouvée par tous les chefs parlementaires. Papineau lui-même".

Mgr Lartigue avait donc raison de priver les rebelles de la sépulture ecclésiastique. Mesure pénible mais qui marque la préoccupation de sauver tout un peuple égaré par l'excès du patriotisme.

Au lendemain des troubles, La Fontaine écrivait à Lord Melbourne que les Patriotes s'étaient levés pour défendre ce qu'ils avaient de plus cher: leurs moeurs, leur langue et leurs lois: "Les hommes aux idées nobles et aux passions généreuses, ajoutait-il, tout en blâmant leur égarement, doivent les juger comme l'histoire les jugera un jour."

L'histoire les a jugés: Elle a oublié les "rebelles" pour ne plus voir que des "patriotes" sincères, que les provocations anglaises et les appels inconsidérés à la révolte avaient détournés du chemin de la justice.

A notre tour évitons ou de les louer sans réserve ou de les condamner sans merci.

Emile LANGIS.

Parlons Mieux

C'est par son langage que, à tort ou à raison, l'on juge une personne. Vous avez honte de parler mal l'anglais; avez-vous honte de parler mal le français?

L'hon. juge Adjuitor Rivard.

Ne dites pas: Mais dites:

Maison privée	Demeure, résidence
Maison de pension	Pension
Flat	Plain-pied, appartement de plain-pied
Logement de quatre appartements	Logement de quatre pièces
Salle à dîner	Salle à manger
Living-room	Salle de famille
Chambre de toilette	Cabinet de toilette

Privés cabinets, closets	Privé, cabinet d'aisances ou d'aisance, lieux d'aisances ou d'aisance, commodité, latrines
Bay-window	Fenêtre en saillie
Porte des fourneaux	Porte de service
Porte de passe, de screen	Porte moustiquaire, moustiquaire
Boisère	Boiserie
Serrure à chute	Serrure ou loquet à ressort

Porte de passe, de screen

Boisère

Serrure à chute

LA VIE QUI PASSE

DEUXIEME CONGRES DE LA LANGUE FRANCAISE AU CANADA

La 20ème émission du Comité d'organisation du deuxième Congrès de la langue française au Canada qui aura lieu mercredi, le 19 juin, de 10 heures à 10.15, heure avancée de l'est.

Cette émission sera diffusée par tout le Canada sur le réseau de la Société Radio-Canada, et comportera une courte allocution de Mgr Camille Roy, P.A., V.G., Recteur de l'Université Laval et Président du deuxième Congrès de la langue française.

MISSIONNAIRE DECEDE

Le 29 avril est décédé à l'âge de 69 ans, le R.P. Joseph-Adhémar Chapdelaine, S.J., qui fut longtemps missionnaire en Alaska et en Ontario. Le défunt était né à St-François du Lac et après ses études classiques à Nicolet, il entra chez les Jésuites le 23 septembre 1889. Il fut ordonné à Montréal le 27 juillet 1903. Pendant 15 ans il colonisa dans le Nouvel Ontario. De 1907 à 1917, il vécut en Alaska où les Canadiens étaient appelés à aider leurs confrères des Etats-Unis. Il passa les dernières années de sa vie à Caughnawaga, c'est en 1936 qu'il tomba malade. Les funérailles ont eu lieu au noviciat du Sault-au-Récollet, le 30 avril.

LE ROI AURA LE MEME REVENU QUE SON PERE

Londres. — Le comité de la liste civile des Communes a recommandé, parait-il, une allocation annuelle de \$539,000 à Sa Majesté le roi. C'est la somme allouée aux souverains antérieurs.

Le comité recommandera probablement une augmentation de 10,000 livres sterling dans l'allocation du duc de Gloucester, premier héritier mâle dans l'ordre de la succession au trône.

A la princesse Elizabeth, héritière présomptive du royaume le comité allouera probablement \$30,000 par année jusqu'à l'âge de 18 ans. Sa sœur, la princesse Margaret Rose, recevra la même somme à partir de 18 ans. Advenant le cas où la reine Elizabeth donnerait naissance à un fils, la princesse Elizabeth aurait la même allocation que sa sœur.

M. HEPBURN ET M. DUPLESSIS

Toronto. — Le premier ministre Hepburn étudiera attentivement le projet de loi du gouvernement de Québec en matière d'électricité, bien que, a-t-il rappelé, les entreprises privées d'exploitation de la houille blanche ne soient pas nombreuses en Ontario. Et il ne veut pas se prononcer sur ce projet avant de l'avoir bien étudié. Mais il

a ajouté que, sans avoir même lu le projet, il estime que M. Duplessis a raison. Il a déclaré qu'il fait confiance à M. Duplessis et à sa politique.

LE TELESCOPE GRANT PESERA SES 87 TONNES

Il sera aussi gros qu'une maison de six pièces à six étages.

Philadelphie. — Albert Einstein, et 100 autres savants ont assisté à la mise en place du dernier bouillon dans le tube d'acier qui portera le miroir de 200 pouces de diamètre du plus grand télescope au monde.

Quand tout sera en place, sur le mont Polomar en Californie, ce télescope sera tellement gros que trois équipes d'astronomes pourront pratiquement y habiter, sauf pour le coucher. Il leur permettra de voir jusqu'à 1,000,000,000 d'années-lumières dans les espaces interstellaires.

Pourtant, un enfant pourra le faire pivoter dans tous les sens en maniant les contrôles.

Le tube à lui seul pèsera environ 75 tonnes. Il aura les dimensions d'une maison de six pièces. Quand la partie supérieure aura été mise en place, il pèsera 87 tonnes et sera aussi haut qu'un édifice de six étages. Le poids total du télescope sera de 1,000,000 de livres.

Les astronomes qui se tiendront au haut du télescope regarderont directement dans le miroir de 200 pouces de diamètre à 55 pieds plus bas qu'eux. Une deuxième équipe de savants sera placée au bas du télescope et regardera dans des miroirs fixes au haut du télescope. Une troisième équipe se tiendra au milieu entre les deux autres et verra le firmament par des miroirs placés à divers angles.

Le télescope sera prêt en 1940 probablement.

NOUVEAU CONFREIRE

Nous recevons le premier numéro d'un nouveau journal, "L'Echo de Sorel", publié pour la ville de Sorel. Cet hebdomadaire est imprimé aux ateliers de L'Echo de St-Justin. Nous lui souhaitons longue vie et succès.

Passeport pour... la joie de vivre!
La V-8 Ford

VOICI LE PRINTEMPS!... Et la V-8 Ford sera votre passeport pour le pays magique où vous serez libéré de toute inquiétude—de la crainte de l'Accident (grâce à sa carrosserie tout acier et aux Freins de Sécurité Ultra-Dociles); des frais excessifs (à cause de son remarquable millage-essence); de toute fatigue physique (parce qu'elle est souple et docile). Chez elle, rien de banal... La V-8 de 1937 est d'un chic impeccable. Vite!... à la campagne! La Ford vous offre délasserment et sérénité.

\$30 PAR MOIS, et un premier versement très raisonnable, et vous aurez, grâce au "Traders Finance National Plan", la nouvelle V-8 Ford de votre choix!



FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED
AUTOMOBILES ET CAMIONS V-8 FORD—TRACTEURS FORDSON—AUTOMOBILES LINCOLN ET LINCOLN-ZÉPHYR

Funérailles de Mme Joseph Biron de St-Zéphirin

Dernièrement est décédée Mme Joseph Biron, née Alma Allard, à l'âge de 64 ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi en l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Beauchemin, curé de la paroisse.

Le service fut chanté par son neveu l'abbé Rémi Allard, vicaire à Sainte-Clothilde. Le curé Beauchemin, l'abbé Lindor Lahaie, procureur au séminaire de Mont-Laurier, officiant comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au chœur: MM. les abbés Pierre Allard, curé à St-Pierre les Bequets, frère de la défunte, le Rév. Père O. Lajoie, sup. maître des novices des P.M. de Nicolet, H. Belcourt, curé à La Baie du Febvre, Phil. Biron, curé à St-Elphège; Vigor Lefebvre, représentant du séminaire de Nicolet.

Les funérailles étaient sous la direction de Lemaire & Descôteaux. Les porteurs étaient: MM. Hor. Boisclair, Léopold Boisclair, H. Lefebvre, R. Courchesne, A. Brisson, E. Lahaie et F.-H. Lahaie.

Elle laisse dans un deuil profond son époux M. Joseph Biron, ses fils: Armand, Simon E. E. M. V. Jules, en religion Frère Jean-Marie, du Scolasticat d'Eastview, Ont. Louis-Paul; ses filles: Gertrude (Mme Léonidas Proulx), Cécile (Mme Edmond Lahaie), Blanche (Mme Philippe Farley), Alice (Mme Ephem Courchesne), Jeanne (Mme Engelbert Maillette), Simonne (Mme Emilie Maillette), Miles Suzanne et Catherine, une belle-fille, Mme Armand Biron, ses frères: M. l'abbé P. Allard, ptre, curé, MM. Joseph, Norbert, Louis Allard, ses sœurs, Mme H. Courchesne, Mlle Lydia Allard, ses beaux-frères et belles-sœurs: Donat Prévost, A. Maillette, A. Lemaire, W. Biron, Alex et Eug. Biron, Mme Vve Calixte Allard, A. Manseau et Joseph Lefebvre, ainsi que trente-neuf petits-enfants.

Suivaient le cortège, outre la famille ci-haut mentionnée, ses petits-enfants: Eustelle, Gilles et Marthe Proulx; Jean-Paul, Thérèse, Marcelle, Pauline, Marie-Aimée, Jeanne, Hélène Lahaie; Fernande Farley, Marie-Paule Courchesne, Jules-Rémi et Madeleine Maillette; Paul-Aimé et Rita Biron; Dr C. Veilleux, MM. les étudiants en M. Vétérinaire, MM. Mercure, Girard et Mathieu, L. Paquin, Théoret, Couture, M. Brosseau, Des neveux et nièces: M. et Mme Frank Boisvert, Albert, Omer, Alphonse, Auguste et Lucien Lefebvre, Eug. Rousseau, Norbert et Robert Proulx, Rodolphe et P. Henri, Lemire, M. Victor et Aline Allard, Armand et Alphonse Manseau, Alcide Rousseau, de La Baie; MM. Deus et Léandre Allard, de St-Donaventure; M. et Mme Célestin, Bruno, Bruno, J.-Baptiste, Roland Courchesne, Gustave, Mariette Cour-

chesne, le notaire et Mme M. P. Jutras, Anatole Lemaire, Emile et Lorenzo Jutras, Marcel, Paul Georges, Simone Lemaire, de St-Zéphirin, M. et Mme Gustave Champagne, St-Cyrille; MM. Bernardin et Scraphino Prévost, Pierreville; M. et Mme Lucien, Roland Elvany Maillette, Antonio Dumoulin, Ubald Forest, La Visitation, M. et Mme Georges Biron, Henri, J.-Paul, J.-Denis, Jacques, Isabelle, Rose-Marie Biron, M. et Mme Aline, Thérèse, Marthe, Ruth, Hervé Boisclair, Alp. Benoit, Mariette, Jacqueline, M. Claire, Colette, Denise, Solange Martin, J. Marie René, Jacques Biron tous de cette paroisse.

Des amis: M. et Mme Alp. Proulx, Octave et Jérôme Pelletier, M. et Mme Fernand Gouin, Mlle Bibianne Gouin, Mme Pierre Jutras Manseau, Conrad Lemire, La Baie; M. et Mme Gonzague Biron, Oscar, Léon, Adolphe Farley, Mme Biron, Oscar Boisvert, Hector, E. et Bertrand Boisvert, Mme Aimé et H. Prévost, Josephat Daneau, MM. Arthur, Agenor, Antonio Veilleux, Omer Benoit, Emery Descôteaux, W. Descôteaux, de St-Elphège; Mme Albert Boudreau, Albert Côté, Mme Adolphe Côté et M.-Paul E. Côté, La Visitation; M. et Mme Alfred Leclerc, Arthur Camirand et Gabrielle, de Ste-Perpétue; M. H. et Félicien Camirand, Adolphe Maillette, Léopold Benoit, de Ste-Brigitte; MM. Joseph Boisclair, Urgèle et Gérard Lauzière, de St-Cyrille; François et Adélar Boisvert, de St-Joachim; Hervé Landry, St-Grégoire; François Veilleux, Réjeanne Boisvert, Isabelle Ally, Arsène Dionne, Esdras Champagne, Elphège Marcotte, Alcide Jutras, Marcel Bibeau, Hamilton et Philéon Courchesne, tous de St-Zéphirin; et une foule d'autres de la paroisse.

Offrandes de messes: — Le curé Allard, Pères Montfortains, de Eastview, Ont. L. Béliveau, ptre, Albert Viau, Montréal; Zéphirin Proulx, La Baie; Alexandre et Mariette Biron, l'abbé Louis-Alexandre Proulx, Odanak, Léonidas Proulx, Emile, Engelbert Maillette, Armand Biron, Edmond Lahaie, Léopold Boisclair, Les E. en Méd. Vétérinaire, Ephrem Courchesne, Philippe Farly, L.-Paul, Suzanne et Catherine Biron; les Dames de Ste-Anne, Dr Albert Deauth, Oka; M. et Mme Emile Lahaie, de St-Ours, Richelieu; l'abbé A. Vanasse, ptre, vic. St-Simon, de Drummondville; La famille Lassonde, Québec.

Bouquets spirituels: — S. Saint-Onésime, Hôtel-Dieu, Nicolet; M. Nérée Guillemette, St-Elle de Caxton; Joseph et Bruno Farly, J.-A. Marcotte, Sr Allard et ses élèves, Nicolet; Jean-Réal et Laurent Proulx, Papineauville; Edouard Turcotte, Miles Vitalline et Anna Cloutier, Ben Deshaies, Bécancour; les élèves de l'Externat St-Pierre les Bequets; Aristide Lemaire, Bernard Courchesne, Lorette Biron, Arthur Blanchette, Thérèse Biron, Louis Allard, Mme Adélar Allard, J.-A. Jutras, Louiseville; Alexandre Lemaire, les enfants de M. Léonidas Proulx, Versificateur juniorat, s.m.m., Papineauville; Bruno Lafond, notaire et Mme Jutras, Adolphe Farly, Anatole Lemaire, Reli-

gieuses et élèves du Couvent, de St-Pierre, Amédée Boisclair, Edmond Prévost, Joseph Allard, Victoire Bélie, Bruno Courchesne, Hermann Lefebvre, Edgar Prévost, de St-Félix de Kingsay.

Sympathies: — J.-L. Proulx, Nicolet; Dr Veilleux, Alphonse Proulx, Lorenzo Gouin, Alcide Prévost, La Baie; M. et Mme Jean-Paul Rousseau, M. et Mme André Vigeant, Charles S. Dubuc, Nicolet; Charles E. Lemaire, Evariste Boisclair, Louis, Lorenzo Lemaire, Jos. Richard, Rodolphe Lahaie, Xavier, B. Prévost, Léopold Boisclair, Adolphe Côté, G. Messier, Drummondville; Patrice Boisvert, Jos. Lefebvre, Clément Biron, M. et Mme Urbain Fréchette, Rosario Lefebvre, Edmond Doyen, Gabriel Couture, d'Oka; Zéphirin Faucher, Edouard Lemire, Norbert Proulx, Israël Bergeron, Rodolphe Lemire, Charles McKeorn, Asbestos; Albert Lahaie, Bécancour, Hornisdas et Henri, Dr et Mme Bruno Lahaie, Alphonse Beauchemin, St-Pierre, Albert Lemire, Albert Rousseau, J.-B. Carpentier, Ernest Boisclair, St-Cyrille; Urgèle Lauzière, Ubald Lahaie, Douglas Turcotte, famille Péroquin, La Baie; Lucien Duplessis, Robert Proulx, M. et Mme E. Lahaie, Jos. Edmond Prévost, Asbestos; Paul Villeneuve, d'Oka; Thérèse Veilleux, M.-Claire Turcotte, Etienne Boisvert, St-Elphège; David Leclerc, Thérèse et M.-Anne Côté, La Visitation; Paul Carpentier, Antoine Proulx, M. Jean-Marie Leclair, Bécancour; Thérèse Pivoche, Ste-Monique; Aimé Fréchette, Napoléon Hébert, St-Grégoire; Hermann Maillette, James McMahon, Nicolet; J.-E. Allard, Lindor Lahaie, ptre, Mont-Laurier; Sr St-Zéphirin, St-Célestin, Raoul Dumaine, St-François, Rosario Courchesne, Eugène Biron, Pierre Jutras, Manseau; Maurice Fréchette, Octave Pelletier, Mme Calixte Allard, Alcide Rousseau, Fernando Gouin, Thérèse Courchesne, Marthe Labranche, St-Eulalie; l'abbé Martial Houle, Nicolet; Sr Thérèse du Coramel, Nicolet; Sr Thérèse du Carmel, N.-Louisville; l'abbé L.-R. Belcourt, Sr Eugène de Grantham; Père Albert Allard, C.F.S., Pointe du Lac; Roland Maillette, Lorenzo Lefebvre, Napoléon Smith, Montréal; Laure Boudreau, N.-Dame du Bon Conseil; M. Charles Masson, d'Oka; Rév. Srs Lahaie, Hôtel-Dieu, Nicolet; l'abbé Paul-Emile Lahaie, Sém. des Missions Etrangères, Pont-Viau; Sr Victor de l'Enfant-Jésus, Eastview, Ont.; Mme Conrad Biron, Drummondville; M. Hermann Crevier, Magog; Hector Biron, Paul Comtois, Hermance Lassonde.

CONCOURS D'ENTOMOLOGISTES ET DE PATHOLOGISTES

Le 14 mai, au ministère de l'Agriculture

Vendredi, le 14 courant, la Société de Québec pour la Protection des Plantes se réunira à l'hôtel du gouvernement pour son congrès annuel. Cette société, fondée en 1909, groupe tous les spécialistes qui s'occupent de la défense des cultures contre les insectes, les maladies, les champignons, bactéries, etc. Les officiers de la société pour l'année 1937 sont les suivants:

Président: Dr W.-H. Brittain, principal du Collège Macdonald.
Vice-président: M. E. Campagna, professeur à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.
Secrétaire: Dr M. Duporte, du Collège Macdonald.

Trésorier: M. Georges Maheux, directeur du service de la Protection des Plantes au ministère provincial de l'Agriculture.
Ce congrès est organisé par MM. Georges Maheux et Omer Caron, qui s'attendent à recevoir une nombreuse délégation des collèges d'Agriculture, des services scientifiques d'Ottawa, des universités ainsi que plusieurs spécialistes du provincial.

Le conférencier d'honneur sera le Dr J.-L. Tremblay, professeur de biologie à l'École de Chimie. Le programme consistera en la lecture d'une vingtaine de communications, une conférence principale, la visite du Jardin zoologique et un dîner. On profitera également de la circonstance pour inaugurer le nouveau laboratoire d'Entomologie du ministère de l'Agriculture.

ANNIVERSAIRE DES ENCYCLOPÉDIQUES RERUM NOVARUM ET QUADRAGESIMO ANNO

Grande assemblée au Parc Lafontaine le 16 mai

Pour célébrer l'anniversaire des encyclopediques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno, le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal organise, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, une grande manifestation populaire qui aura lieu le dimanche 16 mai, à 3h. de l'après-midi, au Parc Lafontaine. Des orateurs distingués, dont les noms seront bientôt publiés, adresseront la parole.

JOURNÉE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

Train spécial de Montréal

Un train spécial partira de Montréal, le dimanche matin, 23 mai, pour conduire à Sherbrooke les retraitants et leurs amis qui voudront participer à la Journée catholique. Ce train quittera la gare Bonaventure à 7h.45 (heure avancée). Arrêt à Saint-Lambert, Saint-Hilaire, Saint-Hyacinthe et Richmond. Le train repartira de Sherbrooke, après la dernière séance, à 10h. du soir. Le billet est de \$2.50, aller et retour, valable jusqu'au mardi. Il y aura messe pour accompagner les retraitants, avant le départ du train, à la cathédrale de Montréal.

CHRONIQUE DU CONGRÈS

Le travail de propagande fait par le Comité central. — Une visite au secrétariat permanent du Congrès. — Relations avec 180 Comités régionaux et près de 2000 Comités paroissiaux. — Communiqués hebdomadaires à plus de cent journaux. Le Comité central qui a la responsabilité entière du Congrès a été constitué officiellement le 8 mai 1936. Il est formé de dix membres. Ce Comité a dû fournir, depuis un an, un labeur considérable. Nous ne parlerons aujourd'hui que de l'effort de propagande entrepris pour faire pénétrer l'idée du Congrès dans les groupements français en Amérique. De septembre à décembre, les membres du Comité central de Québec et ceux du Comité de Montréal ont parcouru la Province de Québec, comté par comté. Chaque chef-lieu a été visité. On y a fondé des comités régionaux et ces derniers ont procédé à l'établissement de comités paroissiaux. On peut dire qu'en décembre 1936 la vieille Province était gagnée à bloc à la cause du Congrès. Au mois d'octobre 1936 commençaient les grandes randonnées à l'extérieur du Québec. En ces voyages lointains, le président du Congrès, Mgr Camille Roy, parcourut l'Ontario et visita à deux reprises nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, précédé ou suivi par messieurs Antonio et Louis Langlais. M. l'abbé Alexandre Vachon alla porter la Bonne Nouvelle en Acadie. Le distingué directeur de l'École de Chimie prendra bientôt le chemin de l'Ouest canadien afin de rencontrer nos compatriotes dissé-

minés depuis le Manitoba jusqu'à l'Océan Pacifique.

Ce travail de propagande se continue depuis lors grâce à la coopération des Comités régionaux et du Secrétariat central du Congrès. Les Comités régionaux ont été établis par les délégués du Comité central en chaque comté de la province de Québec, en chaque province du Canada, en chaque Etat des Etats-Unis. Le Secrétariat permanent du Congrès est ainsi en relation constante avec plus de 180 Comités régionaux, une centaine de journaux et près de 2000 comités paroissiaux.

Chaque semaine, le Secrétariat fait tenir à ces comités et à la presse française, canadienne et américaine, les communiqués du Comité central. Quotidiennement, il reçoit de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis une abondante documentation sur les activités des Comités régionaux et paroissiaux. Nous aurons l'occasion de puiser dans ces archives et de faire connaître au public l'immense effort de renaissance française dont les manifestations de juin-juillet ne seront que la synthèse et le couronnement.

Le comité de publicité du Congrès.

CONCOURS D'ENTOMOLOGISTES ET DE PATHOLOGISTES

Le 14 mai, au ministère de l'Agriculture

Vendredi, le 14 courant, la Société de Québec pour la Protection des Plantes se réunira à l'hôtel du gouvernement pour son congrès annuel. Cette société, fondée en 1909, groupe tous les spécialistes qui s'occupent de la défense des cultures contre les insectes, les maladies, les champignons, bactéries, etc. Les officiers de la société pour l'année 1937 sont les suivants:

Président: Dr W.-H. Brittain, principal du Collège Macdonald.
Vice-président: M. E. Campagna, professeur à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.
Secrétaire: Dr M. Duporte, du Collège Macdonald.

Trésorier: M. Georges Maheux, directeur du service de la Protection des Plantes au ministère provincial de l'Agriculture.
Ce congrès est organisé par MM. Georges Maheux et Omer Caron, qui s'attendent à recevoir une nombreuse délégation des collèges d'Agriculture, des services scientifiques d'Ottawa, des universités ainsi que plusieurs spécialistes du provincial.

Le conférencier d'honneur sera le Dr J.-L. Tremblay, professeur de biologie à l'École de Chimie. Le programme consistera en la lecture d'une vingtaine de communications, une conférence principale, la visite du Jardin zoologique et un dîner. On profitera également de la circonstance pour inaugurer le nouveau laboratoire d'Entomologie du ministère de l'Agriculture.

ANNIVERSAIRE DES ENCYCLOPÉDIQUES RERUM NOVARUM ET QUADRAGESIMO ANNO

Grande assemblée au Parc Lafontaine le 16 mai

Pour célébrer l'anniversaire des encyclopediques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno, le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal organise, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, une grande manifestation populaire qui aura lieu le dimanche 16 mai, à 3h. de l'après-midi, au Parc Lafontaine. Des orateurs distingués, dont les noms seront bientôt publiés, adresseront la parole.

JOURNÉE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

Train spécial de Montréal

Un train spécial partira de Montréal, le dimanche matin, 23 mai, pour conduire à Sherbrooke les retraitants et leurs amis qui voudront participer à la Journée catholique. Ce train quittera la gare Bonaventure à 7h.45 (heure avancée). Arrêt à Saint-Lambert, Saint-Hilaire, Saint-Hyacinthe et Richmond. Le train repartira de Sherbrooke, après la dernière séance, à 10h. du soir. Le billet est de \$2.50, aller et retour, valable jusqu'au mardi. Il y aura messe pour accompagner les retraitants, avant le départ du train, à la cathédrale de Montréal.

CHRONIQUE DU CONGRÈS

Le travail de propagande fait par le Comité central. — Une visite au secrétariat permanent du Congrès. — Relations avec 180 Comités régionaux et près de 2000 Comités paroissiaux. — Communiqués hebdomadaires à plus de cent journaux. Le Comité central qui a la responsabilité entière du Congrès a été constitué officiellement le 8 mai 1936. Il est formé de dix membres. Ce Comité a dû fournir, depuis un an, un labeur considérable. Nous ne parlerons aujourd'hui que de l'effort de propagande entrepris pour faire pénétrer l'idée du Congrès dans les groupements français en Amérique. De septembre à décembre, les membres du Comité central de Québec et ceux du Comité de Montréal ont parcouru la Province de Québec, comté par comté. Chaque chef-lieu a été visité. On y a fondé des comités régionaux et ces derniers ont procédé à l'établissement de comités paroissiaux. On peut dire qu'en décembre 1936 la vieille Province était gagnée à bloc à la cause du Congrès. Au mois d'octobre 1936 commençaient les grandes randonnées à l'extérieur du Québec. En ces voyages lointains, le président du Congrès, Mgr Camille Roy, parcourut l'Ontario et visita à deux reprises nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, précédé ou suivi par messieurs Antonio et Louis Langlais. M. l'abbé Alexandre Vachon alla porter la Bonne Nouvelle en Acadie. Le distingué directeur de l'École de Chimie prendra bientôt le chemin de l'Ouest canadien afin de rencontrer nos compatriotes dissé-

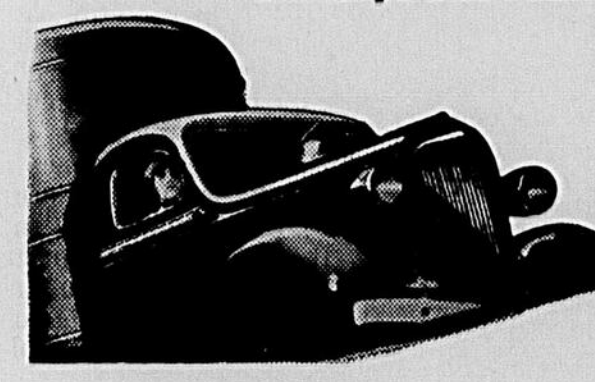
TOUTES CES CARACTÉRISTIQUES AU PLUS BAS PRIX DANS LES camions CHEVROLET

MOTEUR DE CAMION SPÉCIAL, SIX CYLINDRES A SOUPAPES EN TÊTE. Nouveau, amélioré; sa puissance est portée à 78 chevaux à 3200 t.p.m. ; la torsion a été augmentée à 170 pd-lvs entre 800 et 1600 t.p.m.



CABINES GENRE COUPÉ TOUT ACIER A TOIT-TOURELLE. Bien profilées, entièrement isolées. Sères, compactes et commodes. Toutes les fenêtres et le pare-brise sont pourvus de glace de sécurité.

FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS. Application rapide, arrêts positifs par tous les temps. Montage mécanique indépendant actionné par levier à main.



DIRECTION AMÉLIORÉE. Le nouveau dessin du mécanisme de direction à secteur et vis sans fin et la suspension de l'avant rendent la direction plus facile et plus sûre. Rapport augmenté à 16 à 1.

MILLEURE DISTRIBUTION DE CHARGE. Plus grands espaces de charge. Plus grandes charges par voyage... plus de voyages par jour... plus grands revenus par camion.

NOUVELLE SÉRIE DE CAMIONS A CONTRÔLE AVANCÉ A BAS PRIX. Empattements—108 pouces... 130 pouces... 155 1/2 pouces... Poids brut indiqué, 14,000 livres.

CHEVROLET est le seul dans le domaine des plus bas prix à vous donner toutes ces caractéristiques nécesaires dans un camion. Mais Chevrolet fait plus que cela... il offre une prime de valeur aux acheteurs—un record de performance et d'économie prouvées qui défie la comparaison.

Si vous avez besoin d'un camion... tout camion entre une demi-tonne et 7 tonnes de capacité... renseignez-vous sur le Chevrolet... placez votre argent dans un Chevrolet. Voici un véhicule commercial facile à posséder et plus facile à conduire... un camion qui donnera un service plus durable. Remise généreuse sur votre véhicule actuel et la commodité du mode General Motors de paiements à termes pour simplifier l'achat.

CT-378F

RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ VOTRE PLUS PROCHE DEPOSITAIRE

Propos Financiers chronique d'information économique présentée par le Comptoir National de Placement Limitée Montréal



"Le succès industriel est rarement une question de chance"

On attribue parfois la réussite d'une entreprise commerciale ou industrielle à la chance; quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, le chef d'industrie qui atteint le succès le doit plutôt au fait qu'il n'a négligé aucun facteur de réussite.

Parmi ces facteurs, il en est d'ordre géographique et d'ordre technique, il en est d'autres qui relèvent purement du domaine psychologique.

PSYCHOLOGIQUE. — Bien que souvent ignorés ou du moins méconnus, les facteurs d'ordre psychologique présentent un très grand intérêt. Ainsi, il est très facile d'imaginer qu'une entreprise pourra réussir ou périr, suivant que ses dirigeants auront su modifier leurs produits selon les courants d'opinion et les caprices de la mode.

GÉOGRAPHIQUE. — Dans cet ordre d'idée, on peut mentionner les sources d'approvisionnement de la matière première, les facilités de transport pour recevoir le matériel brut et expédier les produits ouvrés, la possibilité de trouver sur place une main d'œuvre expérimentée et abondante, les avantages locaux quant au prix de la force motrice, aux taxes, etc.

TECHNIQUE. — On peut classer sous cette désignation différents services qui peuvent, suivant leur efficacité ou leur défaut d'efficacité, assurer le succès d'une entreprise ou causer son insuccès: la production, l'organisation de la vente, la publicité, la finance et la comptabilité entrent dans cette rubrique et présentent des problèmes d'importance capitale.

On peut classer sous cette désignation différents services qui peuvent, suivant leur efficacité ou leur défaut d'efficacité, assurer le succès d'une entreprise ou causer son insuccès: la production, l'organisation de la vente, la publicité, la finance et la comptabilité entrent dans cette rubrique et présentent des problèmes d'importance capitale.

OÙ EST JOS ?

A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE OLD STOCK

FONDÉE IL Y A 147 ANS

D84F



DEUX MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SEIZE ANS DE "SERVICE"

Notre illustration représente 88 des 104 employés de la "National Breweries Limited" qui sont à l'emploi de la moyenne de "service" est de 31,68 années.

La plupart de ceux que vous voyez dans cette photographie sont encore à leur travail quotidien, mais quelques uns d'entre eux ont été congédiés par raison d'économie, chacun d'eux a une semaine de vacances payée, sans parler de sa pension et reçoit un revenu annuel très raisonnable pour le reste de ses jours.

La popularité de la "National Breweries Limited", en grande partie propriété du public, qui comprend les brasseurs employé n'a été congédié par raison d'économie, chacun d'eux a une semaine de vacances payée, sans parler de sa pension et reçoit un revenu annuel très raisonnable pour le reste de ses jours.

L'Heure Littéraire

L'OEUVRE BELLE PAR EXCELLENCE

Combien de gens ne s'imaginent trouver le beau que dans des poésies, des morceaux de musique ou autres oeuvres d'art. Il y a là presque un blasphème; l'oeuvre belle par excellence, mais c'est ce qu'on voit: c'est la nature sauvage, ce sont les coteaux enflammés à l'aube dans le brouillard des vallées, ce sont les leurs d'une nuit de clair de lune, l'été dans les marais, c'est le grand fleuve qui fuit lentement avec ses eaux qui coulent entre des berges calmes, c'est la joie de vivre... c'est le paysage de la ville si splendide de souvenirs du passé et si remplie d'images présentes et à venir...

Oh! oui, cherchons le beau dans la nature, dans la vision; il est sans cesse à notre portée, sachons voir le beau, voyons-le constamment, apprenons à le voir; non pas le beau fabriqué par les autres, mais le beau qui flotte dans l'air, qui s'étale sur les terres et sur les mers. Quel cantique de joie que cette recherche du beau, quel élément de gaieté et de réconfort dans la vie!

L'Instant Musical

CHARLES LAMOUREUX

La qualité du bras est un don physique qui tient à l'être humain lui-même. La pratique peut développer ce don chez ceux qui y sont prédisposés; mais chez ceux qui n'ont pas de prédisposition antérieure l'éducation la plus soignée ne donnera rien; ils resteront devant une barrière fermée. C'est pourquoi l'on voit des chefs d'orchestre ayant vingt-cinq ans d'exercice être inférieurs à de quasi-débutants.

L'habitude de faire de l'orchestre permet d'apprécier l'importance du bras directeur; on se rend compte comment certains gestes définitifs du chef peuvent jeter du désordre dans la polyphonie, combien une mesure molle ou imprécise rend les interprètes hésitants et occasionne indévitablement des accrocs dans l'exécution.

Pourquoi Charles Lamoureux fut-il un chef incomparable? Parce qu'il avait une grande autorité sur ses artistes, une mesure énergique, précise, une volonté de fer et un tempérament très artiste. (Quel est le chef d'orchestre assez audacieux aujourd'hui pour se permettre de tenir cent personnes de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, c'est-à-dire durant cinq heures de suite, sous prétexte que l'interprétation d'une oeuvre ne répond pas à ses vœux? C'est pourtant ce que faisait Lamoureux au Cirque des Champs-Élysées, et cela parfois par un froid sibérien. Pour Lamoureux, l'art passait avant toute autre considération et pour rien au monde il n'aurait laissé un détail d'exécution indélicat à la répétition qui précède le concert. Je l'ai vu échanger son programme la veille du concert dominical et remplacer le concerto de Liszt par un autre morceau, parce que le pianiste Harold Bauer avait voulu, à la répétition, laisser un petit intervalle entre la terminaison de l'orchestre et le premier solo de piano. Lamoureux jugeait ce silence dangereux pour sa direction et s'obstinait à n'en pas vouloir. Le pianiste, de son côté, fut aussi entêté, si bien qu'après avoir recommencé plusieurs fois sans concession de part ni d'autre, le virtuose ferma brusquement le couvercle du clavier et quitta la salle. La répétition n'alla pas plus loin que le premier accord du piano.

Avouons qu'il serait difficile de faire de la musique si tous les artistes étaient aussi peu conciliants. On peut obtenir d'excellents résultats sans pousser l'intransigeance trop loin, d'autant que certains chefs obtiennent en parlant courtoisement ce que d'autres ne peuvent obtenir par des moyens brusques.

Tout semé de rayons roses, Le ciel s'éclaircit, et soudain La terre, au milieu des roses, Apparaît comme un jardin.

Avec sa verte ceinture De forêts au front changeant, Elle semble, à l'aventure, Voguer sur un lac d'argent.

Qu'elle est charmante et fleurie, Sa face au-dessus des eaux! Que d'allégresse attendrie Dans le chant de ses oiseaux!

La vierge rêve. Elle admire La parure des prés verts; En ses yeux divins se mire La fraîcheur de l'univers.

Son âme s'est envolée, Légère comme autrefois, Vers l'heureuse Gallée Où l'eau chante dans les bois.

Elle a connu cette aurore, Quand elle était parmi nous; Elle croit sentir encore Son enfant sur ses genoux

A quoi bon le choeur des anges, Le Paradis et sa cour, Puisque Jésus dans ses langes Lui sourit avec amour!

Délicate fleur du sonnet, Que ton éclat dure peu! Était-ce donc un mensonge, Cette paix du grand ciel bleu?

Q — Qu'est-ce qu'un banc solide?

R — Un fort banc (forban).

Peu de jours avant sa mort, la jeune madame d'Houdetot avait l'air pensif.

A quoi rêvez-vous? lui dit-on. — Je me regrette.

Quelqu'un disait à Alexandre Dumas, fils, d'un ton malicieux.

— Votre père n'était-ce pas un mulâtre?

— Oui monsieur, répondit Alexandre Dumas, fils, mon père était mulâtre, son grand-père, nègre, et mon arrière-grand-père singe... et ma généalogie commence où la vôtre finit.

Tristesse de la Vierge

Relevant de sa main blanche Ses cheveux couleur de miel, La Vierge un instant se penche Au balcon doré du ciel.

Elle regarde le monde Qui s'éveille à l'orient, Les étoiles dont la ronde Passe, passe en tournant.

Aucun bruit dans l'étendue A peine le cri lointain D'une alouette éperdue, Appelant le gai matin.

Et cette voix qui s'élançait Vers l'azur et les ciéarts, Se fond dans le grand silence Des espaces enchantés.

La Vierge écoute. Elle rêve, Seulette au balcon des cieux, Doucement le jour se lève, Illuminant ses doux yeux.

Tout semé de rayons roses, Le ciel s'éclaircit, et soudain La terre, au milieu des roses, Apparaît comme un jardin.

Avec sa verte ceinture De forêts au front changeant, Elle semble, à l'aventure, Voguer sur un lac d'argent.

Qu'elle est charmante et fleurie, Sa face au-dessus des eaux! Que d'allégresse attendrie Dans le chant de ses oiseaux!

La vierge rêve. Elle admire La parure des prés verts; En ses yeux divins se mire La fraîcheur de l'univers.

Son âme s'est envolée, Légère comme autrefois, Vers l'heureuse Gallée Où l'eau chante dans les bois.

Elle a connu cette aurore, Quand elle était parmi nous; Elle croit sentir encore Son enfant sur ses genoux

A quoi bon le choeur des anges, Le Paradis et sa cour, Puisque Jésus dans ses langes Lui sourit avec amour!

Délicate fleur du sonnet, Que ton éclat dure peu! Était-ce donc un mensonge, Cette paix du grand ciel bleu?

Q — Qu'est-ce qu'un banc solide?

"LA SAVEUR EST TRES IMPORTANTE DANS LES FLOCONS DE MAÏS... C'EST POUR CELA QUE JE PREFERE LES FLOCONS DE MAÏS QUAKER!"

Meilleure Saveur GARANTIE!

Les Flocons de Maïs Quaker sont garantis être les plus savoureux et les plus délicieux que vous ayez jamais goûtés... ou votre argent vous sera remis. Ce sont les seuls flocons de maïs portant cette garantie d'argent remis imprimée sur chaque paquet.

Ce sont en plus les seuls flocons de maïs irradiés par la vitamine solaire "D" — et les seuls avec un coupon de valeur dans chaque paquet. Et cela leur donne aussi une meilleure valeur!

FLOCONS DE MAÏS QUAKER

Sur le riant paysage Une ombre noire a passé; L'homme a montré son visage, La vie a recommencé.

La vierge qui s'inquiète Se penche, et son coeur aimant Entend la plainte que jette Le monde éternellement.

Dieu, là-bas, tant de souffrance Et qui fait si peu de bruit! Que d'êtres sans espérance Ont pleuré toute la nuit!

C'est grand-pitié. Notre-Dame Soupire en joignant les mains, Comme au temps où, pauvre femme, Elle errait par les chemins.

Elle se voit quasi morte De lassitude et d'effroi; Chacun lui ferme sa porte; Son petit Jésus a froid.

Son enfant, tout son courage, Ah! comment le protéger! Les bourreaux sont à l'ouvrage, On va venir l'égorger.

Et celle dont la parole Eblouit le firmament, Sur la terre, hélas! si folle, Pleure, pleure, amèrement.

GABRIEL VICAIRE.

IL FAUT RIRE

Le rire des enfants et même celui des hommes est chose fugitive. Il suffit, pour le prouver et pour glacer à jamais l'hilarité, sur nos lèvres, de prendre au sérieux cet écho qui nous vient d'Amérique.

Une gracieuse jeune femme de Philadelphie, Miss Helen Harley, vient, paraît-il, de découvrir que le rire peut être dosé à la façon des produits pharmaceutiques (!). Elle a trouvé le secret de métamorphoser le rire en force vitale; elle a créé l'"B. cole du rire".

"Le rire est un facteur tonique et reconstruit qui doit faire partie de toute bonne hygiène". Le traitement que propose l'originale patricienne est celui-ci:

1. — Rire le matin, pendant dix minutes.

2. — Rire pendant et après les repas.

3. — Rire le soir avant de se coucher.

Et, ajoute l'hygiéniste rieuse — quel singulier amalgame de mots! — le rire n'assure pas seulement la santé, il guérit en outre les maladies. Il faut rire sans cesse.

C'est à mourir de rire. Mais c'est en opposition avec cette pensée que j'aime assez de Mme Necker, pensée qui est un article du code de la bonne éducation.

Rire haut est un ridicule et une sottise, parce que c'est une manière de tenir de la place et de s'occuper de soi sans esprit et sans intérêt."

C'est que le rire est de plusieurs sortes et, comme toutes les choses humaines, peut avoir plusieurs aspects. Le rire puissant, jovial, communicatif, s'il n'est pas toujours l'expression d'une parfaite bonne tenue, peut-être cependant, celle d'une âme qui s'épanouit et qui s'ouvre. Je le préfère, pour ma part, au rire sournois, chuchoté, au "rire de coterie" qui a l'air de mordre et de dénigrer.

Souvent, dans un salon où la bonne humeur règne; arrive une de ces personnes qui, inconsciemment, portent avec elles des germes de défiance et de brouille. Au bout de cinq minutes un groupe s'est formé autour d'elle; de ce groupe partent des conversations étouffées, des rires comprimés. Ceux qui ne sont pas dans la confidence éprouvent malgré eux une gêne, un embarras, s'imaginant, à tort peut-être, que ces conversations et cette gaieté se font à leurs dépens. Je sais bien que les gens "susceptibles" sont insupportables, mais je déclare que les gens capables de rendre les autres susceptibles sont plus insupportables encore.

Conclusion: le rire est comme tout ce qui est bon et beau. Il ne faut ni en abuser, ni en faire parade et surtout ne pas le garder égoïstement pour soi et les siens.

Mais surtout le rire est français. Tous les dogmatismes yankees ne le réglementeront pas sur nos lèvres de latins.

UNE COUTEUSE PAIRE DE BOTTES

Un jeune homme dont la bourse était assez modeste effectuait un voyage en Suisse où il avait un ami qui devait lui servir de guide. Son premier soin, en arrivant, fut d'a-

cher une paire de bottes pour les excursions en montagne qu'il projetait. Le soir, il déposa, suivant l'usage ses bottes dans le couloir de l'hôtel où il était descendu. Le lendemain, les bottes, soigneusement astiquées, lui furent rapportées par un garçon respectueux qui demandait, en s'inclinant bien bas, ce que Sa Seigneurie prendrait à son petit déjeuner. Le jeune homme, flatté de cette honorifique appellation, pensa que les domestiques, en Suisse, étaient vraiment bien stylés, et commanda un chocolat qui lui fut apporté avec tous les raffinements du luxe. Son entrée dans la grande salle de l'hôtel fut accueillie par de multiples salutations, et le repas qu'on lui offrit fut tellement somptueux que, craignant pour sa bourse, le voyageur déclara qu'il était obligé de partir le jour même. La note à payer fut effrayante, mais des saluts réitérés et de souhaits respectueux accompagnèrent le départ de Sa Seigneurie qui s'empressa d'aller porter ses pénates dans une modeste auberge, à l'autre bout de la ville. Le lendemain, le voyageur fut réveillé par son ami avec qui il avait rendez-vous. Celui-ci tenait en main les bottes trouvées à la porte: Quelle est cette plaisanterie? demanda-t-il, tu ne fais pas pour prince à présent?

— Que veux-tu dire? "L'ami lui montra ces mots: Prince de X, écrits à l'intérieur de la tige. Ces chaussures avaient été commandées par un prince traversant le pays et qui les avait offertes comme occasion au voyageur. Ce fut pour celui-ci un trait de lumière. On l'avait pris pour le prince lui-même voyageant incognito, et c'était là le secret des politesses exagérées qu'il avait reçues, mais aussi des dépenses excessives qu'il avait faites au premiers hôtel.

LE JARDINIER ET SON FILS

Près d'un garçon du voisinage, Colas, vieux jardinier, voyait son fils.

Son gros bon sens, mûri par l'âge. Le rendait soupçonneux sur le choix des amis.

Un jour il l'appela: "Je vois dans le village. Un garçon qui te suit. Quel est-il, ce garçon?"

C'est un tel. — Connais-tu ses moeurs, son caractère? Oui, mon père. — Tant mieux; mais prends-y garde, Pierre, ajoute le bonhomme en montrant un melon. Tu vois ce fruit, sa couleur séduisante. Eh bien, il faut souvent en éprouver cinquante avant que d'en trouver un bon."

\$15,000 POUR LE CONGRES DE LANGUE FRANCAISE

Québec. — Le gouvernement provincial accorde un octroi de quinze mille dollars au comité d'organisation du deuxième Congrès de la langue française.

Le gouvernement aura à faire d'autres dépenses à l'occasion de ce congrès, nous dit M. Duplessis.

La ville de Québec a voté de son côté un montant de \$5,000.

REMERCIEMENTS DE MACKENZIE KING

Paris. — Les membres de la mission de Cavalier de la Salle, qui ont récemment visité le Canada et les Etats-Unis, ont reçu une lettre du premier ministre Mackenzie King remerciant la mission du cadeau qu'elle a fait d'une médaille d'or à l'effigie du fameux explorateur.

MORT DE MGR PIETRO DI MARIA

Potenza, Italie. — Mgr Pietro di Maria, nonce papal à Berne, en Suisse, est mort lundi dernier à l'âge de 70 ans.

Ottawa. — Mgr Pietro di Maria fut délégué apostolique au Canada de 1918 à 1926. Très sympathique, il sut gagner l'affection de tous les catholiques.

DESASTRE DE L'AIR

Le grand dirigeable allemand, le Hindenburg que nous avons vu remonter le St-Laurent il y a un an a été détruit dernièrement à Lakehurst, N.J. au moment où il arrivait d'Europe. Le grand navire aérien, était à faire la manoeuvre d'atterrissage, et son mat lorsqu'une formidable explosion se produisit à l'arrière et en un instant l'immense

les voeux de religion et onze professeurs renouvelaient pour toujours les saints engagements déjà contractés avec le divin Maître. Les professeurs temporaires sont: Soeur S-Agathe née Yvette Labonté, de S-David d'Yamaska; Soeur Lethéocq née Thérèse Lethéocq, de Montréal; Soeur Boucher née Simonne Boucher, de S-Léonard; Soeur Hamel née Jeanne d'Arc Hamel, d'Amos; Soeur S-Ferdinand née Fernande Smith, de Ste-Perpétue; Soeur Létourneau née Alice Létourneau, de Victoriaville; Soeur Matte née M-Emma Matte, de S-Louis de Nédelec; Soeur Lacharité née Rita Lacharité, de N-Dame du Bon-Conseil; Soeur Lottinville née Yvette Lottinville, de St-Samuel; Soeur S-Antoine-de-Padoue née Thérèse Comeau de S-Léonard; Soeur S-Michel née Simone Caya, de Pierreville; Soeur Laurière née Germaine Laurière, de S-Léonard.

Les professeurs perpétuelles sont: Soeur Mauseau née Anne-Marie Mauseau, de La Baie du Polyve; Soeur Corriveau née Aurélie Corriveau, de S-Germain de Grantham; Soeur Ste-Juliette née Juliette Labbé, de Victoriaville; Soeur Alina de Jésus née Eva Alina, de S-Norbert d'Arthabaska; Soeur Cécile de Jésus née Cécile Bisson, de Taschereau; Soeur Marie de Lorette, de S-Sylvestre; Soeur De-

sauniers née Thérèse Desaulniers, de N-Dame de Pierreville; Soeur S-Alphonse de Ligouri née Aline Tessier, de S-Eugène de Grantham; Soeur Gingras née Yvonne Gingras de La Tuque; Soeur Simard née Dorilla Simard et Soeur Marie du Divin Coeur née Lucienne Simard. Boucher née Simonne Boucher, de S-Léonard; Soeur Hamel née Jeanne d'Arc Hamel, d'Amos; Soeur S-Ferdinand née Fernande Smith, de Ste-Perpétue; Soeur Létourneau née Alice Létourneau, de Victoriaville; Soeur Matte née M-Emma Matte, de S-Louis de Nédelec; Soeur Lacharité née Rita Lacharité, de N-Dame du Bon-Conseil; Soeur Lottinville née Yvette Lottinville, de St-Samuel; Soeur S-Antoine-de-Padoue née Thérèse Comeau de S-Léonard; Soeur S-Michel née Simone Caya, de Pierreville; Soeur Laurière née Germaine Laurière, de S-Léonard.

Les professeurs perpétuelles sont: Soeur Mauseau née Anne-Marie Mauseau, de La Baie du Polyve; Soeur Corriveau née Aurélie Corriveau, de S-Germain de Grantham; Soeur Ste-Juliette née Juliette Labbé, de Victoriaville; Soeur Alina de Jésus née Eva Alina, de S-Norbert d'Arthabaska; Soeur Cécile de Jésus née Cécile Bisson, de Taschereau; Soeur Marie de Lorette, de S-Sylvestre; Soeur De-

sauniers née Thérèse Desaulniers, de N-Dame de Pierreville; Soeur S-Alphonse de Ligouri née Aline Tessier, de S-Eugène de Grantham; Soeur Gingras née Yvonne Gingras de La Tuque; Soeur Simard née Dorilla Simard et Soeur Marie du Divin Coeur née Lucienne Simard. Boucher née Simonne Boucher, de S-Léonard; Soeur Hamel née Jeanne d'Arc Hamel, d'Amos; Soeur S-Ferdinand née Fernande Smith, de Ste-Perpétue; Soeur Létourneau née Alice Létourneau, de Victoriaville; Soeur Matte née M-Emma Matte, de S-Louis de Nédelec; Soeur Lacharité née Rita Lacharité, de N-Dame du Bon-Conseil; Soeur Lottinville née Yvette Lottinville, de St-Samuel; Soeur S-Antoine-de-Padoue née Thérèse Comeau de S-Léonard; Soeur S-Michel née Simone Caya, de Pierreville; Soeur Laurière née Germaine Laurière, de S-Léonard.

Les professeurs perpétuelles sont: Soeur Mauseau née Anne-Marie Mauseau, de La Baie du Polyve; Soeur Corriveau née Aurélie Corriveau, de S-Germain de Grantham; Soeur Ste-Juliette née Juliette Labbé, de Victoriaville; Soeur Alina de Jésus née Eva Alina, de S-Norbert d'Arthabaska; Soeur Cécile de Jésus née Cécile Bisson, de Taschereau; Soeur Marie de Lorette, de S-Sylvestre; Soeur De-

sauniers née Thérèse Desaulniers, de N-Dame de Pierreville; Soeur S-Alphonse de Ligouri née Aline Tessier, de S-Eugène de Grantham; Soeur Gingras née Yvonne Gingras de La Tuque; Soeur Simard née Dorilla Simard et Soeur Marie du Divin Coeur née Lucienne Simard. Boucher née Simonne Boucher, de S-Léonard; Soeur Hamel née Jeanne d'Arc Hamel, d'Amos; Soeur S-Ferdinand née Fernande Smith, de Ste-Perpétue; Soeur Létourneau née Alice Létourneau, de Victoriaville; Soeur Matte née M-Emma Matte, de S-Louis de Nédelec; Soeur Lacharité née Rita Lacharité, de N-Dame du Bon-Conseil; Soeur Lottinville née Yvette Lottinville, de St-Samuel; Soeur S-Antoine-de-Padoue née Thérèse Comeau de S-Léonard; Soeur S-Michel née Simone Caya, de Pierreville; Soeur Laurière née Germaine Laurière, de S-Léonard.

Les professeurs perpétuelles sont: Soeur Mauseau née Anne-Marie Mauseau, de La Baie du Polyve; Soeur Corriveau née Aurélie Corriveau, de S-Germain de Grantham; Soeur Ste-Juliette née Juliette Labbé, de Victoriaville; Soeur Alina de Jésus née Eva Alina, de S-Norbert d'Arthabaska; Soeur Cécile de Jésus née Cécile Bisson, de Taschereau; Soeur Marie de Lorette, de S-Sylvestre; Soeur De-

sauniers née Thérèse Desaulniers, de N-Dame de Pierreville; Soeur S-Alphonse de Ligouri née Aline Tessier, de S-Eugène de Grantham; Soeur Gingras née Yvonne Gingras de La Tuque; Soeur Simard née Dorilla Simard et Soeur Marie du Divin Coeur née Lucienne Simard. Boucher née Simonne Boucher, de S-Léonard; Soeur Hamel née Jeanne d'Arc Hamel, d'Amos; Soeur S-Ferdinand née Fernande Smith, de Ste-Perpétue; Soeur Létourneau née Alice Létourneau, de Victoriaville; Soeur Matte née M-Emma Matte, de S-Louis de Nédelec; Soeur Lacharité née Rita Lacharité, de N-Dame du Bon-Conseil; Soeur Lottinville née Yvette Lottinville, de St-Samuel; Soeur S-Antoine-de-Padoue née Thérèse Comeau de S-Léonard; Soeur S-Michel née Simone Caya, de Pierreville; Soeur Laurière née Germaine Laurière, de S-Léonard.

Les professeurs perpétuelles sont: Soeur Mauseau née Anne-Marie Mauseau, de La Baie du Polyve; Soeur Corriveau née Aurélie Corriveau, de S-Germain de Grantham; Soeur Ste-Juliette née Juliette Labbé, de Victoriaville; Soeur Alina de Jésus née Eva Alina, de S-Norbert d'Arthabaska; Soeur Cécile de Jésus née Cécile Bisson, de Taschereau; Soeur Marie de Lorette, de S-Sylvestre; Soeur De-

sauniers née Thérèse Desaulniers, de N-Dame de Pierreville; Soeur S-Alphonse de Ligouri née Aline Tessier, de S-Eugène de Grantham; Soeur Gingras née Yvonne Gingras de La Tuque; Soeur Simard née Dorilla Simard et Soeur Marie du Divin Coeur née Lucienne Simard. Boucher née Simonne Boucher, de S-Léonard; Soeur Hamel née Jeanne d'Arc Hamel, d'Amos; Soeur S-Ferdinand née Fernande Smith, de Ste-Perpétue; Soeur Létourneau née Alice Létourneau, de Victoriaville; Soeur Matte née M-Emma Matte, de S-Louis de Nédelec; Soeur Lacharité née Rita Lacharité, de N-Dame du Bon-Conseil; Soeur Lottinville née Yvette Lottinville, de St-Samuel; Soeur S-Antoine-de-Padoue née Thérèse Comeau de S-Léonard; Soeur S-Michel née Simone Caya, de Pierreville; Soeur Laurière née Germaine Laurière, de S-Léonard.

Les professeurs perpétuelles sont: Soeur Mauseau née Anne-Marie Mauseau, de La Baie du Polyve; Soeur Corriveau née Aurélie Corriveau, de S-Germain de Grantham; Soeur Ste-Juliette née Juliette Labbé, de Victoriaville; Soeur Alina de Jésus née Eva Alina, de S-Norbert d'Arthabaska; Soeur Cécile de Jésus née Cécile Bisson, de Taschereau; Soeur Marie de Lorette, de S-Sylvestre; Soeur De-

sauniers née Thérèse Desaulniers, de N-Dame de Pierreville; Soeur S-Alphonse de Ligouri née Aline Tessier, de S-Eugène de Grantham; Soeur Gingras née Yvonne Gingras de La Tuque; Soeur Simard née Dorilla Simard et Soeur Marie du Divin Coeur née Lucienne Simard. Boucher née Simonne Boucher, de S-Léonard; Soeur Hamel née Jeanne d'Arc Hamel, d'Amos; Soeur S-Ferdinand née Fernande Smith, de Ste-Perpétue; Soeur Létourneau née Alice Létourneau, de Victoriaville; Soeur Matte née M-Emma Matte, de S-Louis de Nédelec; Soeur Lacharité née Rita Lacharité, de N-Dame du Bon-Conseil; Soeur Lottinville née Yvette Lottinville, de St-Samuel; Soeur S-Antoine-de-Padoue née Thérèse Comeau de S-Léonard; Soeur S-Michel née Simone Caya, de Pierreville; Soeur Laurière née Germaine Laurière, de S-Léonard.

Les professeurs perpétuelles sont: Soeur Mauseau née Anne-Marie Mauseau, de La Baie du Polyve; Soeur Corriveau née Aurélie Corriveau, de S-Germain de Grantham; Soeur Ste-Juliette née Juliette Labbé, de Victoriaville; Soeur Alina de Jésus née Eva Alina, de S-Norbert d'Arthabaska; Soeur Cécile de Jésus née Cécile Bisson, de Taschereau; Soeur Marie de Lorette, de S-Sylvestre; Soeur De-

sauniers née Thérèse Desaulniers, de N-Dame de Pierreville; Soeur S-Alphonse de Ligouri née Aline Tessier, de S-Eugène de Grantham; Soeur Gingras née Yvonne Gingras de La Tuque; Soeur Simard née Dorilla Simard et Soeur Marie du Divin Coeur née Lucienne Simard. Boucher née Simonne Boucher, de S-Léonard; Soeur Hamel née Jeanne d'Arc Hamel, d'Amos; Soeur S-Ferdinand née Fernande Smith, de Ste-Perpétue; Soeur Létourneau née Alice Létourneau, de Victoriaville; Soeur Matte née M-Emma Matte, de S-Louis de Nédelec; Soeur Lacharité née Rita Lacharité, de N-Dame du Bon-Conseil; Soeur Lottinville née Yvette Lottinville, de St-Samuel; Soeur S-Antoine-de-Padoue née Thérèse Comeau de S-Léonard; Soeur S-Michel née Simone Caya, de Pierreville; Soeur Laurière née Germaine Laurière, de S-Léonard.

Les professeurs perpétuelles sont: Soeur Mauseau née Anne-Marie Mauseau, de La Baie du Polyve; Soeur Corriveau née Aurélie Corriveau, de S-Germain de Grantham; Soeur Ste-Juliette née Juliette Labbé, de Victoriaville; Soeur Alina de Jésus née Eva Alina, de S-Norbert d'Arthabaska; Soeur Cécile de Jésus née Cécile Bisson, de Taschereau; Soeur Marie de Lorette, de S-Sylvestre; Soeur De-

sauniers née Thérèse Desaulniers, de N-Dame de Pierreville; Soeur S-Alphonse de Ligouri née Aline Tessier, de S-Eugène de Grantham; Soeur Gingras née Yvonne Gingras de La Tuque; Soeur Simard née Dorilla Simard et Soeur Marie du Divin Coeur née Lucienne Simard. Boucher née Simonne Boucher, de S-Léonard; Soeur Hamel née Jeanne d'Arc Hamel, d'Amos; Soeur S-Ferdinand née Fernande Smith, de Ste-Perpétue; Soeur Létourneau née Alice Létourneau, de Victoriaville; Soeur Matte née M-Emma Matte, de S-Louis de Nédelec; Soeur Lacharité née Rita Lacharité, de N-Dame du Bon-Conseil; Soeur Lottinville née Yvette Lottinville, de St-Samuel; Soeur S-Antoine-de-Padoue née Thérèse Comeau de S-Léonard; Soeur S-Michel née Simone Caya, de Pierreville; Soeur Laurière née Germaine Laurière, de S-Léonard.

Les professeurs perpétuelles sont: Soeur Mauseau née Anne-Marie Mauseau, de La Baie du Polyve; Soeur Corriveau née Aurélie Corriveau, de S-Germain de Grantham; Soeur Ste-Juliette née Juliette Labbé, de Victoriaville; Soeur Alina de Jésus née Eva Alina, de S-Norbert d'Arthabaska; Soeur Cécile de Jésus née Cécile Bisson, de Taschereau; Soeur Marie de Lorette, de S-Sylvestre; Soeur De-

sauniers née Thérèse Desaulniers, de N-Dame de Pierreville; Soeur S-Alphonse de Ligouri née Aline Tessier, de S-Eugène de Grantham; Soeur Gingras née Yvonne Gingras de La Tuque; Soeur Simard née Dorilla Simard et Soeur Marie du Divin Coeur née Lucienne Simard. Boucher née Simonne Boucher, de S-Léonard; Soeur Hamel née Jeanne d'Arc Hamel, d'Amos; Soeur S-Ferdinand née Fernande Smith, de Ste-Perpétue; Soeur Létourneau née Alice Létourneau, de Victoriaville; Soeur Matte née M-Emma Matte, de S-Louis de Nédelec; Soeur Lacharité née Rita Lacharité, de N-Dame du Bon-Conseil; Soeur Lottinville née Yvette Lottinville, de St-Samuel; Soeur S-Antoine-de-Padoue née Thérèse Comeau de S-Léonard; Soeur S-Michel née Simone Caya, de Pierreville; Soeur Laurière née Germaine Laurière, de S-Léonard.

Les professeurs perpétuelles sont: Soeur Mauseau née Anne-Marie Mauseau, de La Baie du Polyve; Soeur Corriveau née Aurélie Corriveau, de S-Germain de Grantham; Soeur Ste-Juliette née Juliette Labbé, de Victoriaville; Soeur Alina de Jésus née Eva Alina, de S-Norbert d'Arthabaska; Soeur Cécile de Jésus née Cécile Bisson, de Taschereau; Soeur Marie de Lorette, de S-Sylvestre; Soeur De-

sauniers née Thérèse Desaulniers, de N-Dame de Pierreville; Soeur S-Alphonse de Ligouri née Aline Tessier, de S-Eugène de Grantham; Soeur Gingras née Yvonne Gingras de La Tuque; Soeur Simard née Dorilla Simard et Soeur Marie du Divin Coeur née Lucienne Simard. Boucher née Simonne Boucher, de S-Léonard; Soeur Hamel née Jeanne d'Arc Hamel, d'Amos; Soeur S-Ferdinand née Fernande Smith, de Ste-Perpétue; Soeur Létourneau née Alice Létourneau, de Victoriaville; Soeur Matte née M-Emma Matte, de S-Louis de Nédelec; Soeur Lacharité née Rita Lacharité, de N-Dame du Bon-Conseil; Soeur Lottinville née Yvette Lottinville, de St-Samuel; Soeur S-Antoine-de-Padoue née Thérèse Comeau de S-Léonard; Soeur S-Michel née Simone Caya, de Pierreville; Soeur Laurière née Germaine Laurière, de S-Léonard.

Les professeurs perpétuelles sont: Soeur Mauseau née Anne-Marie Mauseau, de La Baie du Polyve; Soeur Corriveau née Aurélie Corriveau, de S-Germain de Grantham; Soeur Ste-Juliette née Juliette Labbé, de Victoriaville; Soeur Alina de Jésus née Eva Alina, de S-Norbert d'Arthabaska; Soeur Cécile de Jésus née Cécile Bisson, de Taschereau; Soeur Marie de Lorette, de S-Sylvestre; Soeur De-

sauniers née Thérèse Desaulniers, de N-Dame de Pierreville; Soeur S-Alphonse de Ligouri née Aline Tessier, de S-Eugène de Grantham; Soeur Gingras née Yvonne Gingras de La Tuque; Soeur Simard née Dorilla Simard et Soeur Marie du Divin Coeur née Lucienne Simard. Boucher née Simonne Boucher, de S-Léonard; Soeur Hamel née Jeanne d'Arc Hamel, d'Amos; Soeur S-Ferdinand née Fernande Smith, de Ste-Perpétue; Soeur Létourneau née Alice Létourneau, de Victoriaville; Soeur Matte née M-Emma Matte, de S-Louis de Nédelec; Soeur Lacharité née Rita Lacharité, de N-Dame du Bon-Conseil; Soeur Lottinville née Yvette Lottinville, de St-Samuel; Soeur S-Antoine-de-Padoue née Thérèse Comeau de S-Léonard; Soeur S-Michel née Simone Caya, de Pierreville; Soeur Laurière née Germaine Laurière, de S-Léonard.

Les professeurs perpétuelles sont: Soeur Mauseau née Anne-Marie Mauseau, de La Baie du Polyve; Soeur Corriveau née Aurélie Corriveau, de S-Germain de Grantham; Soeur Ste-Juliette née Juliette Labbé

La Vie Sociale à Nicolet

de 1887 à 1937

par Rodolphe Courchesne

Les enterrements de vie de garçons

Ces enterrements joyeux consistaient en: — chants, musique, jeux de cartes, "conter" des histoires, prendre un petit coup d'appétit, discours et réveillon.

1884. — M. John O'Shaughnessy à Mlle Corinne Beaudry des Trois-Rivières.

1885. — M. Médéric Marchand à Mlle Desmarais de St-François du Lac.

1886. — M. Henri Béliveau à Mlle Elodie Prince.

1886. — M. Lucas Brouillette à Mlle Emélie René.

1887. — M. Ernest Boisclair, de Ste-Clothilde, à Mlle Hélène Rocheleau, des Trois-Rivières.

1887. — M. Emmanuel Rousseau, à Mlle Rose-Anna Roberge, de Ste-Julie.

1887. — M. Théophile Pinard à Mlle Julie Bellerose.

1887. — M. Nestor Rochette à Mlle Hermine Pinard.

1888. — M. François Manseau à Dame Louis Fontaine, née Cormélia Rousseau.

1888. — M. Louis Roy à Mlle Anna Duval.

1888. — M. Wilfrid Camirand, avocat, à Mlle Annabella Beauchesne.

1888. — M. Joseph Pinard, à Mlle Ernestine Duval.

1888. — M. Alcide Roy à Mlle Adèle Houde.

1888. — M. Joseph Beauchemin à Mlle Emélie Désilets.

1889. — M. Philippe Desfossez à Mlle Anna Hébert de St-Grégoire.

1890. — M. Théophile Roy à Mlle Claire Houle de La Baie.

1890. — M. Philippe Larivière à Mlle Clara St-Pierre, des Trois-Rivières.

1890. — M. H.-L. Johnstone, de Sorel, à Mlle Céline Prince, de Nicolet.

1890. — M. Philippe René, à Mlle Corinne Boisvert de Bécancourt.

1891. — M. William Ball, à Mlle Irène Maigret.

1891. — M. C. B. Guillet, avocat, à Mlle Laura Boisclair des Trois-Rivières.

1891. — M. Edouard Marchand à Mlle Julie Pinard.

1892. — M. J. Bte. Pinard à Mlle St-Pierre des Trois-Rivières.

1892. — M. Alfred Duval à Mlle Marie-Louise Rochette.

1893. — M. Hector Houde, notaire, à Dame Césaire Fontaine, née Marie Milot.

1893. — M. Louis Caron, fils, à Mlle Eugénie Roy.

1894. — M. Hugh Grépeau à Mlle Minny Proulx.

1894. — M. Alcide Roy, fils d'Essoëbe, à Mlle Edouardina Desfossez.

1894. — M. Narcisse Jutras à Mlle Rosa Hébert, de St-Grégoire.

1894. — M. Evariste René à Mlle Flore Houde, de St-Césaire.

1894. — M. Herménégilde Bourque à Mlle Rivest de Montréal.

1894. — M. Hector Duval à Mlle Clara Simard.

1895. — M. Pierre Olivier à Mlle Anna Tremblay.

1895. — M. Léopold Roy à Mlle Maria Caron.

1895. — M. Alfred Rouhier à Mlle Eugénie Tremblay.

1895. — M. Charles Beaubien à Mlle Juliana Casgrain de Windsor, Ont.

1896. — M. Emile Richard à Mlle Clarice Provencher.

1896. — M. Evariste Rochette à Mlle Anaïs Desaulniers.

1896. — M. Alexandre Houle à Mlle Marie-Anne Beaulac.

1896. — M. Dr Emery St-Germain, à Mlle Annina Dufresne.

1896. — M. Omer Désilets à Mlle Parent de Montréal.

1896. — M. Joseph Richard à Mlle Léonie Jutras de Victoriaville.

1896. — M. Wilbrod Lemay à Mlle Laura Juneau de St-Paulin.

1896. — M. Narcisse Beauchemin à Dame Moïse Lemire, née Marie Dolbec.

1897. — M. Hector Desaulniers à Mlle Hélène St-Arnaud.

1898. — M. Donat Nourry à

Mlle Alexina Proulx de Yamachiche.

1898. — M. James Gill à Mlle Blanche Auclair de St-Eugène de Grantham.

1898. — M. Joseph Duval à Mlle Olida Lemay.

1899. — M. Henri R. Dufresne à Mlle Rita Houde.

1900. — M. Geo. Laflamme à Mlle Georgiana Boisvert.

1900. — M. Fortunat Boisvert à Mlle Lemire de La Baie.

1900. — M. Victor Lemay à Mlle Ellen Roberts, de Montréal.

1900. — M. Ovide Courchesne à Mlle Marie Julras de Montréal.

1900. — M. Eugène Belcourt à Mlle Anna Renaud, de Montréal.

1900. — M. Raoul Lemire à Mlle Eva Tousignant.

1900. — M. Dr Harry Smith à Mlle Emélie Heney.

1901. — M. Denis Nourry à Mlle Angéline Labonté de Ste-Monique.

1901. — M. Arthur Proulx à Dame Francis McCaffrey, née Elisabeth Brassard.

1902. — M. Joseph Allard à Mlle A. Landry.

1901. — M. J.-H. Caron à Mlle Béatrice Roy.

1901. — Dr Rodrigue Pepin à Mlle Corinne Tourigny de Victoriaville.

1902. — M. Donat Fontaine à Mlle Alice Mercure de Pierreville.

1902. — M. Arthur Trahan, avocat, à Mlle Joséphine Dufresne.

1902. — M. Georges Morel à Mlle Marie Desaulniers.

1902. — M. Edouard Chailion à Mlle Joséphine Desaulniers.

1902. — M. Z. Forest, notaire, à Mlle Cécile Beaudry.

1903. — M. Frédéric Paré à Mlle Albertine Desaulniers.

1903. — M. Joseph Dallaire à Mlle Corinne Dufresne.

1903. — M. Joseph Giroux à Mlle Mary Beaudry.

1903. — Dr Désiré Houde, de Ste-Brigitte des Saules à Mlle Vigneault.

1903. — M. Alphonse Smith, à Mlle Juliana Desaulniers.

1903. — M. Pierre Nourry à Mlle Alphonsine Dubuc.

1904. — M. Hector Lefebvre, de Pierreville, à Mlle Laura Caron de Nicolet.

1904. — M. Téléphore Houle à Mlle Marie-Louise Lewis.

1905. — M. Arthur Béliveau, avocat de Grand'Mère, à Mlle Hélène Désilets des Trois-Rivières.

1905. — Dr Avila Ricard, de Wicham à Mlle Réséda Houde de Nicolet.

1905. — Dr Lucien Gaudet à Mlle Rita Rousseau de Ste-Perpétue.

1905. — M. Horace St-Germain, de St-Hyacinthe à Mlle Helmina Berthiaume de St-Hughes de Bagot.

1905. — Dr J.-A. Champagne, de St-Norbert de Berthier à Mlle Ernestine Campeau-Ball, de Nicolet.

1905. — M. Chs. Ed. Vigneault, notaire de St-Thécle, à Mlle Georgiana Charland de Nicolet.

1905. — M. W. Denis, notaire, à Mme Théophile Beauchemin, née Diana O'Shaughnessy.

1905. — M. Jacques Courteau à Mlle Marie-Louise Brassard.

1905. — M. Horace Laflamme, à Mlle Eva Martin de Rimouski.

1905. — M. Eugène Proulx à Mlle Julie Bailey.

1906. — M. Oscar Hébert, notaire de Montréal, à Mlle Annette Prendergast aussi de Montréal.

1907. — M. Edouard Houle à Mlle Elmira Trudel de La Baie.

1907. — Dr Harry Smith à Mlle Marie-Thérèse Grenier de St-Maurice.

1907. — M. Ferdinand Lampron à Dame Dr L. Désilets, née St-Laurent.

1907. — M. Alphonse Lavoie, de St-Fabien à Mlle Corinne Charland, de Nicolet.

1908. — M. L. Nap. Biron à Mlle Yvonne Duval.

1908. — M. Siméon Bertrand de Québec à Mlle Antoinette Desaulniers de Nicolet.

1908. — Dr Stephen Giroux, de Gentilly à Mlle Bernadette Poliquin.

1909. — M. Edgar Lewis à Mlle Annette Martin.

1909. — M. Donat René à Mlle Marie-Louise Lemay.

1909. — M. Rodolphe Courchesne, de Montréal, à Mlle Maria Huppé, de Montréal.

1910. — M. Stephen Trahan à Mlle Marie-Louise Trempe de Montréal.

1910. — Dr Wellie Rochette à Mlle Désautels de Montréal.

1910. — Dr Hervey Charland à Mlle Alice Turcotte.

1910. — M. Joseph Pinard, d'Holyoke, Mass. à Mlle Elvina Maigret de South Hadley.

1913. — M. Donat Proulx à Mlle Alice Girard des Trois-Rivières.

1919. — M. Auguste St-Pierre à Mlle Pelletier de Black Lake.

1920. — M. Emile Courchesne, notaire de St-Grégoire, à Mlle Antoinette Baril, de St-

Grégoire.

1920. — M. Gustave Turcotte, de Québec, à Mlle Marguerite Turcotte de Québec.

1925. — M. Alfred Gaudet, avocat, à Mlle Germaine Dufresne.

1925. — M. Paul Rousseau à Mlle Adeline Bourque.

1934. — M. Georges Proulx à Mlle Bernadette Proulx.

1934. — M. J. Berchmans Bélanger à Mlle Marie Cécile Chailion.

1935. — M. Paul E. Lafleur à Mlle Gabrielle Richard.

1935. — M. Antoine Forcier à Mlle Irène Roy.

1935. — M. Auguste Beaubien à Mlle Lucille Lupien.

1935. — M. Lucien Massicotte à Mlle Marie Landry.

1935. — M. Roland Mathieu à Mlle Jeanne Duguay.

1936. — M. Bruno St-Jean à Mlle Rose-Anna Desfossez.

1935. — M. Lucien Pellerin, de St-Grégoire, à Mlle Lucienne Dubuc de Nicolet.

1936. — M. Jean Paul Rousseau à Mlle Colette Proulx de La Baie.

1936. — M. Albert Béliste à Mlle Jeanne Noël.

1936. — M. G. Henri Proulx à Mlle Eliane Gramont.

1936. — M. Nathalie Smith à Mlle Rollande Proulx.

1937. — M. Anatole Rousseau à Mlle Yvonne Laplante.

condamnent pas ceux de leurs compatriotes qui, pour une raison ou une autre, préfèrent que le Sacré-Coeur n'apparaisse pas sur le drapeau.

C'est dans un esprit de concorde, d'union, que l'Action nationale a agi. Répondons à son geste, non pas,

encore un coup, en rejetant l'image du Sacré-Coeur, mais en acceptant simplement que d'autres, s'ils le jugent à propos, s'obtiennent de l'arbore.

La Direction.
Le Messager du Sacré-Coeur.

La Semaine Parlementaire

Le chroniqueur parlementaire du "Devoir" écrivait ces jours-ci: "Il est un phénomène assez curieux qui se produit depuis le début de la session. Les débats violents et acrimonieux qui éclatent depuis un certain temps sont en train de masquer une oeuvre législative de premier ordre et d'une très grande valeur dans le domaine social et économique." Cette remarque est très juste. Les discussions qui ont été soulevées autour du bill de Québec et celui de Montréal, de même que les discussions qui ont accompagné certaines lois, ne doivent pas nous faire perdre de vue le travail réel. Les paroles passent, mais les lois demeurent. D'instinct ont parlé d'opposition systématique. En effet, l'alliance entre l'opposition libérale et les dissidents de l'Union Nationale devient tous les jours plus précise. C'est ainsi que la session se prolonge au delà des limites prévues. Mais il semble bien qu'elle prenne fin ces jours-ci.

REGIE PROVINCIALE

La loi la plus importante adoptée ces jours-ci est celle qui crée la Régie Provinciale de l'Electricité. Ce comité de surveillance et d'arbitrage sera un organisme composé de cinq membres. Cette régie a un pouvoir général et complet de surveillance et de contrôle sur toutes les entreprises de distribution d'électricité. Elle aura le droit d'inventorier les biens des compagnies, de faire enquête sur leur structure financière, d'examiner leurs livres, etc.

L'article onze de la nouvelle loi déclare notamment: "Aucun distributeur ne peut exiger pour son électricité des prix plus élevés qu'il n'est nécessaire pour lui permettre de recouvrer les dépenses de l'entreprise et lui assurer un rendement raisonnable qui doit être basé sur l'actif physique." La Régie aura donc le droit de diminuer les taux, et les compagnies n'auront pas le droit de discontinuer le service, quand un client refusera de payer un taux plus élevé que celui fixé par la Régie.

La loi déclare aussi qu'aucun contrat, même ceux qui existent actuellement, ne sera valable pour plus de cinq ans. Pour opérer, les compagnies devront obtenir un permis de la Régie. En cas d'infraction à la loi, elles pourront perdre ce permis et être condamnées à une amende qui peut aller de \$5,000 à \$20,000.

Les cinq membres de la Régie sont nommés pour dix ans. Ils ne peuvent être réélus dans une entreprise d'électricité sans perdre immédiatement leurs pouvoirs. En fin, les dépenses encourues par cet organisme seront payées par les compagnies elles-mêmes.

Cette loi fait suite à celle qui a été adoptée pour autoriser la municipalisation, elle sera suivie d'une troisième ayant pour objet de créer des centrales d'Etat.

UNIONS AGRICOLES

Une loi vient d'être annoncée pour créer des unions agricoles dans toute la province. Ces unions auront des pouvoirs très étendus et elles pourront rendre d'immenses services. Elles pourront établir des oeuvres professionnelles telles que des institutions de prévoyance, des laboratoires, des fermes d'expérience, des magasins, des usines, elles pourront acheter des terrains, des animaux de race, des instruments agricoles. Enfin, elles pourront encourager l'étude de l'agriculture en accordant des bourses et en organisant des concours.

La loi établit en détails tous les pouvoirs des unions agricoles et leur trace en même temps un magnifique programme d'action. Cette législation est absolument nouvelle dans notre province.

POUR LES PECHEURS

Le gouvernement vient de nommer une commission pour étudier le principal besoin des pêcheurs, le crédit. Il arrive que les pêcheurs de la Gaspésie et de la Côte Nord, au début de la saison, sont obligés d'engager d'avance tous leurs revenus de l'année, pour se procurer ce dont ils ont besoin. Le député de Gaspé-Sud, M. le Dr Camille Pouliot, a préconisé un système de crédit dont il a exposé les grandes lignes en Chambre, au mois de mars. La commission qui vient d'être nommée fera une étude complète de la question. Elle est composée de trois membres: M. Eugène Poirier, président de l'Office du Prêt Agricole et vice-président des Caisse Populaires, M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. le Dr J.-E. Bernier, un technicien renommé.

TRAVAUX DE CHOMAGE

Le gouvernement fédéral a fait savoir, ces jours derniers, que sa contribution aux travaux de chômage de la province sera de \$1,400,000 seulement. Le gouvernement provincial avait un programme de travaux s'élevant à près de quinze millions et il espérait que le fédéral contribuerait pour la moitié. Mais le gouvernement d'Ottawa ne contribuera qu'à parfaire les travaux déjà en cours, qui s'élèveront à \$2,500,000, chacun des deux gouvernements fournissant la moitié de cette somme. Il est possible, cependant, que de nouvelles démarches soient faites auprès du gouvernement fédéral.

PENSIONS DE VIEillesSE

Au mois d'avril, la commission des pensions de vieillesse a émis des chèques pour un montant de \$1,358,068. Depuis le mois de novembre, la province a payé en totalité aux vieillards une somme totale de \$4,499,316.

La Commission demande aux pensionnaires de bien vouloir encaisser leurs chèques sur réception. Ces chèques deviennent nuls après soixante jours de leur émission.

SOUS-MINISTRES

M. Avila Bédard, qui était officier du ministère des Terres et Forêts depuis de nombreuses années, vient d'être nommé sous-ministre de ce département, par l'hon. M. Maurice Duplessis. M. Bédard est un technicien renommé, d'une très haute compétence. Il est professeur à l'Ecole de Génie Forestier de l'Université Laval.

M. Jean Bruchési a été nommé sous-secrétaire provincial. C'est un écrivain distingué et un professeur méritant. M. Bruchési était professeur à l'Université de Montréal et à l'Ecole des Sciences Economiques et Sociales.

Ces deux nominations ont été bien accueillies dans tous les milieux.

Semaine sociale de St-Hyacinthe

Un sujet de portée pratique

En traitant l'an dernier de l'organisation professionnelle et corporative, les Semaines sociales abordèrent un sujet éminemment pratique. Les idées émises par les conférenciers ont eu les répercussions les plus heureuses.

Le sujet traité cette année devrait avoir un résultat du même genre et encore plus accentué. La Coopération est à l'ordre du jour. Elle s'étend en particulier dans le domaine économique. Tous, à la ville comme à la campagne, peuvent en tirer le plus grand bénéfice. Des pays y ont trouvé la prospérité. Les mêmes avantages s'offrent au Canada. Il suffit de le vouloir. C'est ce que démontreront plusieurs conférenciers versés dans cette matière: le notaire Eugène Poirier, président de la Commission du Prêt agricole, M. Louis-Philippe Roy, directeur de l'Ecole d'Industrie laitière, M. J.-B. Cloutier, du service provincial de la coopération, M. Paul Boucher, ancien secrétaire de l'U.C.C., M. Firmin Lévesque, professeur à l'Ecole d'Agriculture d'Okla, etc.

La Semaine sociale de Saint-Hyacinthe a lieu du 18 au 24 juillet.

LE DRAPEAU CANADIEN-FRANÇAIS

Le Messager du Sacré-Coeur s'est déjà prononcé sur la question du drapeau national. Il s'honore même d'avoir contribué par ses articles à la diffusion du drapeau qu'on a appelé "Carillon Sacré-Coeur". Nous n'entendons pas changer notre attitude. Aujourd'hui comme hier, nous croyons que c'est la bonne.

Vous êtes donc opposés, nous dirait-on, au mouvement qu'a lancé l'Action nationale?

C'est mal poser la question. Il faudrait plutôt demander si le mouvement de l'Action nationale est opposé — car c'est lui qui vient en second lieu — au mouvement auquel nous avons participé il y a quelques années.

Or, si nous avons bien compris, une telle opposition n'existe aucunement. C'est le même drapeau que préconise l'Action nationale: même fond bleu, même croix blanche, mêmes fleurs de lys.

Il n'y a divergence que pour l'image du Sacré-Coeur, mais même encore là ce n'est qu'une divergence apparente, car l'Action nationale ne rejette pas le Sacré-Coeur. Elle demande simplement qu'il soit considéré, non comme un élément constitutif du drapeau, mais plutôt comme un ornement qu'on place sur un drapeau déjà constitué et qui, par conséquent, est facultatif. Il en est ainsi en France. Le tricolore, qu'il porte ou non le Sacré-Coeur, est le drapeau français. Il ne se compose essentiellement que des trois couleurs: bleu, blanc, rouge. Pour répondre à la demande de Notre-Seigneur, pour reconnaître son règne sur la nation française, bon nombre de catholiques ont orné ce drapeau de l'image du Coeur Sacré de Notre-Seigneur. C'est un geste louable et nous souhaitons pour notre part qu'il se généralise. Mais le tricolore, sans cette image, demeure toujours le drapeau de la France.

Il en devrait être ainsi au Canada, a pensé l'Action nationale. Entendons-nous d'abord sur le fond même du drapeau, sur un dessin essentiel. Libre ensuite à ceux qui voudront y placer le Sacré-Coeur de le faire. Et ce dessin que l'Action nationale propose à tous d'adopter, c'est précisément le fond bleu, la croix blanche et les fleurs de lys du "Carillon Sacré-Coeur".

Ceux qui arboraient déjà ce drapeau n'ont donc ni à le rejeter, ni à le modifier. Bien au contraire! Qu'ils le fassent flotter fièrement à la brise, heureux de proclamer du même coup leur nationalité et leur fidélité au Christ. Mais qu'ils ne

Cartes Professionnelles

Gaudet et Vigeant
AVOCATS - PROCUREURS
NICOLET, P. Q.

AVOCATS - PROCUREURS

NICOLET, P. Q.

RUE NOTRE-DAME TEL. 100

Paul-A. Trahan,
B.S., L.L.B.

Avocat - Barrister
NICOLET, P. Q.

Avocat - Barrister
NICOLET, P. Q.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908
Rapport-Optable licencié
et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciale et
Financière
428, avenue Viger, Montréal.

Tél. 128 — Caster P. 186

Gérard Boyer
Notaire

Greffe: J. C. H. Laflamme

Rue Notre-Dame, — Nicolet.

Rue Panet Tél. Local

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr H. Chatillon
Dentiste
B. A. L.O.D. D.O.D.
En face de l'hôtel de ville
Nicolet